

COMMUNE DE LARNAGE

CONSEIL MUNICIPAL 26-01-2022

L'an deux mil vingt-deux et le 26 janvier à 20h s'est réuni à la salle aréna (crise sanitaire covid oblige) le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Roberton Gérard Maire de la commune.

Etaient excusés :

JC BOUCHARDON à N.FLANDIIN

Aurélie VILLOT > Anne PERRIN

Cyril NODIN > Gérard ROBERTON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : E.Morcel

I – Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal du 9 décembre 2021

Le compte rendu du conseil municipal du 9 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

II - Affaires soumises à délibération

1- Régularisation cession gratuite Foucry

Lors de l'achat de la parcelle A 558 par Sophie FOUCRY, l'équipe municipale en place avait demandé à ce qu'une cession gratuite soit laissée à la disposition de la commune au cas où celle-ci ait besoin d'élargir la voirie. Le document d'arpentage a été réalisé par le géomètre DMN en 2012 mais l'acte administratif n'a pas été fait. A ce jour, les actes administratifs doivent être signés afin de permettre la vente du terrain de Madame FOUCRY.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer les actes administratifs et en acquitter les honoraires notariés.

2 – Cession gratuite S.BESSET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mr Besset Stéphane est propriétaire sur la commune d'une parcelle C750 d'une superficie de 521m2 qui correspond à une cession gratuite non régularisée par la commune.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise Mr le Maire à faire procéder à l'établissement des actes administratifs et à en acquitter les honoraires notariés.

3 – Demande de subventions complémentaires pour les travaux de chauffage de la Fabrique

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'historique du projet de rénovation énergétique de la salle la fabrique et le besoin de modifier ce projet pour tenir compte d'un nouveau paramètre faisant suite à la crise sanitaire concernant le brassage de l'air.

Monsieur le maire rappelle qu'une demande de subvention concernant le projet initial a déjà été déposée et que les services du département ont accordé une subvention correspondant à 30% du projet initial. Les modifications du projet entraînent une plus-value de 25346€HT par rapport au projet initial d'où la nécessité de solliciter à nouveau le conseil départemental

La demande de subventions complémentaires pour les travaux de chauffage de la Fabrique est adoptée à l'unanimité.

4 – Convention SIEV (eaux de la Veune)

En 2018 la commune a signé une convention avec le Syndicat des eaux de la Veune concernant le contrôle débitométrique des poteaux d'incendie. La durée de cette convention était de 3 ans. Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le renouvellement de cette convention.

A l'unanimité, le conseil municipal se prononce favorablement sur le renouvellement de cette convention.

5 – Elagage chemin rural

Les intempéries du 15 novembre 2019 ont entraîné la chute d'arbres et l'obstruction d'un chemin rural quartier les Chaux. Les arbres étaient sur la propriété de Madame LEROY Sylvie et de Monsieur BECHUS. Ces derniers se sont engagés à faire réaliser les travaux au plus tard la semaine 8. Passé ce délai et sans la réalisation des travaux, la commune mandatera une entreprise pour faire les travaux. Le coût de cette prestation sera à la charge de Mr Bechus.

6- Convention de prêt avec la poste

Le receveur de la poste de Tournon Sur Rhône a pris contact avec la mairie car ils sont à la recherche de locaux pour la pause méridienne pour les facteurs sur les tournées. La demande porte sur la salle Aréna pour une factrice tous les jours de 12h00 à 13h30, la poste fournit le micro-ondes et un chauffage d'appoint.

En contrepartie la poste s'engage à rendre le local en parfait état et une somme forfaitaire de 50 € mensuel négociable pour l'eau et le chauffage.

A la majorité des membres présents, le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande.

7- Renforcement d'un poste basse tension quartier les Charrets

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le syndicat départemental d'énergies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, il s'agit du raccordement au réseau BT sur voie publique, pour alimenter un local professionnel situé quartier les massuriaux, à la demande de la SCEA des vignes.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal émet un avis favorable. La participation communale sera à la charge de la SCEA des vignes.

III-Affaires non soumises à délibération

Rapport des commissions

Commission bâtiments :

Des explications techniques concernant la rénovation du chauffage de la salle la fabrique sont données au conseil municipal.

Commission école: la crise sanitaire covid a entraîné de nombreux dysfonctionnements pour la cantine. Beaucoup d'absences recensées auprès des enfants et du personnel. Le mois de janvier a été éreintant pour les enseignants et les professionnels communaux, il n'y a pas eu une semaine « normale » sans absence et situation COVID, cas contact.

Il faut souligner la réactivité de tous les agents communaux pour la cantine autant à la mairie, que les personnels de l'école que Mireille qui vient en renfort sur la garderie le matin et le soir. Nous remercions les différents conseillers municipaux qui sont venus en renfort à la cantine et à la garderie.

Questions diverses

Le Maire

Gérard Roberton